

revenir aussitôt que les Princesses seraient arrivées à *Sin-pou-tse*. Le barbare qui visita leurs ballots, ne leur laissa pas même emporter l'argent et les habits nécessaires pour se rendre au lieu de leur exil. La seule épouse du Prince Joseph était Chrétienne. Les deux autres ont, dans leur infortune, ouvert les yeux aux lumières de la Foi, comme je le dirai dans la suite.

Après cette triste expédition, le Régulo prit le titre de chef de la famille. Il fit assembler tous les domestiques qui gardaient les Hôtels des Princes, et il leur défendit, sous les peines les plus sévères, d'aller aux Eglises, ou de recevoir des visites des Chrétiens. Ces menaces refroidissent la piété de quelques-uns, et les autres ne viennent à l'Eglise qu'avec de grandes précautions.

Le Tribunal des Princes eut ordre, de son côté, de dresser un état des domestiques, des terres et des maisons de *Sourniama* et de ses enfans ; ce qui fit croire que leurs biens allaient être adjugés au fisc. Ceux de leurs domestiques qui avaient fait paraître peu de bonne volonté, en devinrent plus insolens. Ce fut dans de si fâcheuses circonstances que *Marc-Ki* arriva. Il n'en trouva presque aucun qui fût disposé à fournir aux besoins de leurs Maîtres, et le pouvoir manquait à d'autres qui avaient encore pour eux quelque reste d'affection. Le Prince Jean avait laissé mille taëls (1) en garde à son beau-

---

(1) Un taël vaut environ cinq livres de notre monnaie,